



ECOVOILE BAIE DES CHALEURS
VOLET CROISIÈRE
INSCRIPTION Saison 2009

Note : un formulaire par inscription

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Courriel : _____ Tel : _____

Je désire m'inscrire à l'activité suivante :

Activité	Prix	Acompte	√	Activité	Prix	Acompte	√
Initiation à la voile (3hrs)	65\$	22\$		Croisière en flottille (5jrs)	600\$	203\$	
Initiation à la croisière (2jrs)	300\$	102\$		Formation propriétaire	190\$	65\$	
Voile élémentaire (35h)	475\$	143\$		Croisière côtière (2jrs)	250\$	85\$	
Formation à la carte (1jr)	120 \$	135\$		Club de voile (inscription)	125\$	42\$	
Formation à la carte (3hrs)	65\$	22\$		Carte de conducteur d'embarcation de plaisance	75\$	26\$	
Forfait famille	1190\$	403\$					

Date de réservation :

Téléphonez ou communiquez par courriel pour connaître les dates disponibles.

1er choix : _____ 2ième choix : _____

Désirez-vous être membre de la coop de solidarité Écovoile Baie des Chaleurs au coût de 10\$: Oui Non

Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de l'école de voile Écovoile Baie des Chaleurs :

Après lecture des conditions d'inscription à l'endos et que j'accepte,

Signature du client : _____ Date : _____

Comptant

Chèque

Crédit

Paiement direct

Pour réserver :

1. Communiquez avec l'école afin de connaître la disponibilité de l'activité qui vous intéresse.
2. Remplir le formulaire d'inscription.
3. Faire un chèque au montant de l'acompte au nom de « Écovoile Baie des Chaleurs coop de solidarité ».
4. Poster le tout. La réservation vous sera confirmée par courriel.

Conditions d'inscription

Paiement et réservation :

Les réservations ne sont effectives qu'après avoir rempli la fiche d'inscription et effectué un dépôt de 30% du montant du stage, ce montant n'est pas remboursable. Les 70% restant sont payable 21 jours avant l'embarquement.

Mode de paiement :

Les montants sont payables par chèque au nom d'« Ecovoile Baie des Chaleurs ».

Annulation :

La tenue des activités est toujours assujettie à la disponibilité des bateaux et des instructeurs. Suite à l'annulation d'un stage, entier ou en partie, découlant de la responsabilité d'Écovoile, un montant proportionnel au nombre de jours non écoulé du stage sera remboursé. Dans tous les cas, la responsabilité d'Écovoile se limite au coût du stage, aucune dépense de voyage ou de frais connexe ne peut donner lieu à une réclamation.

Dans le cas d'annulation de la part du client, le paiement initial de 30% n'est pas remboursable. La balance de 70% demeure due si l'annulation a lieu moins de 21 jours avant l'embarquement.

Responsabilité du stagiaire :

Si par sa faute ou sa négligence, le stagiaire cause un bris ou une perte au matériel ou à l'équipement, il devra en assumer le coût du remplacement ou de la réparation.

Consignes relatives aux stages :

- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.
- Les sorties embarquées débutent à 9 :00 le matin de l'activité et se terminent la dernière journée à 16 :00
- Dans le cas des formations embarquées :
 - La préparation des repas et les frais de nourriture sont sous la responsabilité des stagiaires. Au moins deux semaines avant le début du stage, Ecovoile mettra les stagiaires en contacts entre eux afin qu'ils coordonnent la préparation des repas.
 - Frais de marina ou quaiage s'ils sont désirés ou nécessaires, sont à la charge des stagiaires, à l'exception du port d'attache.

Matériel publicitaire :

L'élève autorise Ecovoile Baie des chaleurs à utiliser, reproduire, publier ou vendre toutes photos le concernant prises par un membre d'Écovoile durant sa participation aux activités de l'école de voile.